

## **Rencontre des organisations nationales de retraités et organisations du secteur de l'aide aux personnes âgées**

Les représentants des organisations nationales de retraités (UCR-CGT, UCR-FO, UNIR CFE/CGC, Solidaires, FSU-Retraité, FGR-FP, E&S-UNRPA, LSR) et ceux des organisations syndicales du secteur de l'aide aux personnes âgées –SAPA (CGT, FO, SUD-Solidaires, CFE/CGC, UNSA, FAFPH, UFAS) et l'AD-PA, se sont rencontrés le 18 avril 2019 au siège de Solidaires.

**Ils ont fait le constat de leur volonté commune d'obtenir un modèle de financement et d'accompagnement digne et de qualité des personnes âgées fragilisées, que ce soit à domicile ou en établissement.**

Ils ont confronté leurs analyses quant à la situation alarmante du secteur, tant du point de vue des salariés que des personnes âgées. La carence en moyens et en personnel crée une situation dramatique, indigne de la 6<sup>ème</sup> économie mondiale. Les prix payés par les personnes âgées et leurs familles explosent ; les professionnels du secteur dénoncent un taux d'accidents du travail supérieur à celui du Bâtiment/Travaux Publics, et l'absence totale de reconnaissance salariale.

Ils ont déploré que, malgré les alertes et les différents rapports d'étude depuis le Plan solidarité grand âge (PSGA) de 2006, (Sénat, Iborra, IGAS, rapport Libault...), soulignant l'état critique du secteur de l'aide aux personnes âgées et l'urgence d'y injecter des moyens, aucune des propositions formulées n'ait été suivie d'effet jusqu'à présent.

Les professionnels comme les retraités revendiquent donc le renforcement des effectifs par l'application d'un salarié par résident en établissement et dans l'aide, l'accompagnement et les soins à domicile, une revalorisation salariale des métiers de ce secteur, avec un personnel bien formé et l'amélioration des moyens aussi bien pour l'aide à domicile qu'en établissement.

Dans l'immédiat, les organisations syndicales du secteur des personnes âgées et l'AD-PA, soutenues par les organisations nationales de retraités, demandent 40 000 embauches dès 2019 (20 000 en établissements et 20 000 pour les structures d'aide, d'accompagnement, et de soins à domicile) afin d'amorcer l'amélioration de la situation des personnes âgées accompagnées.

**Les organisations du secteur de l'aide aux personnes âgées exigent de la ministre de la santé et des solidarités l'ouverture en urgence de négociations afin de parvenir à cet objectif avant la fin de l'année. A défaut, elles appelleront à une mobilisation générale des personnels avec le soutien et la participation des retraités.**

Les organisations présentes conviennent de renouveler ce type de rencontre et s'engagent à rechercher les possibilités d'actions communes, au niveau départemental et national, en défense des personnels de l'aide, de l'accompagnement et de soins à domicile, comme de ceux des établissements et des personnes âgées.

Paris, le 18 avril 2019.